

de Dieu; et si les châtimens étoient bornés dans leur durée, ceux qui les auraient mérités entreraient un jour dans le repos de Dieu: l'une et l'autre supposition sont impossibles. Ne doutez pas, disait saint Augustin, du repos, de la félicité, de l'éternité, de l'immortalité, si vous êtes fidèles à la loi de Dieu; et ne doutez pas non plus de la mort éternelle, du feu éternel, de la damnation en la compagnie des démons, si vous transgrez cette loi. Le serment de Dieu regarde ces deux termes.

1. *Canticum ipsi David, quando domus edificabatur post captivitatem.* 1 Paral. 16, 23. XCV.

Hebr. XCVI.

2. Cantate Domino canticum novum; cantate Domino, omnis terra.
3. Cantate Domino, et benedicite nomini ejus; annuntiate de die in diem salutem ejus.
4. Annuntiate inter gentes gloriam ejus, in omnibus populis mirabilia ejus.
5. Quoniam magnus Dominus, et laudabilis nimis; terribilis est super omnes deos.
6. Quoniam omnes dii gentium demonia; Dominus autem cœlos fecit.
7. Confessio et pulchritudo in conspectu ejus; sanctimonia et magnificentia in sanctificatione ejus.
8. Afferte Domino, patriæ gentium, afferte Domino gloriam et honorem, afferte Domino gloriam nominis ejus.
9. Tollite hostias, et introite in atria ejus; adorate Dominum in atrio sancto ejus.
10. Commoveatur à facie ejus universa terra: dicite in gentibus quia Dominus regnavit.
11. Etiam corruerit orbem terræ, qui non commovebitur: iudicabit populos in æquitate.
12. Latentur cœli, et exultet terra; commoveatur mare, et plenebitur ejus: gaudebunt campi, et omnia quæ in eis sunt.
13. Tunc exultabunt omnia ligna sylvarum à facie Domini, quia venit, i quoniam venit iudicare terram.
14. Iudicabit orbem terræ in æquitate, et populus in veritate sua.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — CANTICUM IPSI DAVID (1). Titulus nullus

(1) Hic Psalmus pars est carminis longioris, quod David composuit, cum arcam legis ex ædibus Obedi domi solenni paratâ deduceret, et in arca sua Sanctificata in sede et paratâ collocaret. Legitur hoc carmen, 1 Chron. 16, 8 ad 26, et particula quæ hunc Psalmum constituit, vers. 25 ad 54, ibidem, in quâ tamen nonnulla mutata sunt et accommodata solemnitati cui fuit destinata. Non enim videtur repudianda esse traditio quæ conservata est in Græcâ versione, adhibitum fuisse hunc Psalmum in dedicatione templi secundi post reditum ex Babylonicâ exilio, *see de sacris scripturis veteris testam. antiquariis*. Rectè quoque ibidem additur: *23, et 24, et 25*. Quippe David verè auctor ejus dicitur, cujus verba sunt omnia, ut ex laudato Chronico loco constat. Presules verò Judæorum rediunt ex Babylonicâ exilio quædam in eis consilio suo accommodatè immutarunt. Talis cæto est Psalmus 108, ex Davidico 62 et 55, ab aliquo rhapsodo consutus, et diverso tempore accommodatus. Quando enim non habuerunt poetas, qui peculiare Psalmos facerent, apparatus eos tales rhapsodias usurpasse. Nostrium Psalmum cum Chronicorum libro comparavit, atque de utriusque editionis discrepantiis disputavit G. B. Reddingius in *Observat. philologico-crit. de Psalmis his editis*, p. 94, seqq. (Rosenmuller.)

1259

PSAUME XCV.

1. Chantez à la gloire du Seigneur un canticum nouveau; peuples de toute la terre, chantez les louanges du Seigneur.
2. Chantez le Seigneur, et bénissez son nom: annoncez de jour en jour le salut qu'il nous a donné.
3. Annoncez sa gloire parmi les nations, faites connaître à tous les peuples ses merveilles.
4. Car le Seigneur est très-grand et très-digne d'hommages: il est plus redoutable que tous les dieux.
5. Que sont les dieux des nations, sinon des démons? mais le Seigneur a fait les cieux.
6. La gloire et la beauté sont en sa présence; la sainteté et la magnificence sont dans son sanctuaire (ou font l'ornement de son sanctuaire).
7. Rendez au Seigneur, familles des nations, rendez au Seigneur la gloire et l'honneur, rendez au Seigneur la gloire qui est due à son nom.
8. Préparez des offrandes, et entrez dans le parvis de son temple: adorez le Seigneur dans sa sainte maison.
9. Que toute la terre tremble en sa présence: dites parmi les nations: Voilà le Seigneur qui régit.
10. Il va affermir la terre, elle ne sera plus ébranlée: il jugera les peuples selon les règles de la plus exacte justice.
11. Que les cieux se réjoissent, et que la terre tressaille de joie; que la mer et tout ce qu'elle renferme soit ébahi: les campagnes et tout ce qui les habite, feront écarter leur allégresse.
12. Alors tous les arbres des forêts seront transportés de joie à la présence du Seigneur, parce qu'il paraîtra, et qu'il paraîtra pour juger la terre.
13. Il jugera le monde avec équité, il jugera les peuples selon la vérité de sa parole.

Hebraïcis, sed rectè additus, ut post captivitatem Babylonicam Judæi intelligerent sibi Christum fuisse expectandum. Agit enim de Ecclesie per illum adificatione, et mundi correctione, sive restauratione. In lib. 1 Paral. 16, 25, et seq. conjungitur cum Psal. 104, de reductione aræ ex domo Obedi domi Jerusalem: è quo Thalmudici putant fuisse resectum, et paucis immutatis hæc relatum, super colligendis per Messiam exitis et captivitatis.

VERS. 2. — CANTATE DOMINO CANTICUM NOVUM. Apostrophæ ad totius orbis incolas, quâ tacita ipsorum ad Deum Christumque ejus, idolis repudiatis, conversio includitur. NOVUM, ob novum Dei beneficium, de spirituali præsertim liberatione à peccato, Satanâ, morte, inferno. Opponitur canticum Mosæico de corporali liberatione à captivitate Ægyptiâ, quod præinde vetus est canticum, et veteris testamenti. NOVUM etiam notat exquisitum, pulchrum, elegans, pretiosum, ut solent esse novâ comparatione veterum, ut in Apocalypsi 2, 7: *Vincens dabo nomen novum, etc. Nova Jerusalem*, ibid. 21, 2, et, *nomen tuum et, ibid.*

c. 5, 9, et 2 Pet. 15, 15, *ode nova*. Quò fortassè pertinet illud, *faciam cœlos novos et terram novam* ibid. 21, 1, quando orbem renovabit, et splendidiorem pulchrioremque efficit. Deus autem toto hoc Psalmo de Christi personâ dicitur.

VERS. 5. — CANTATE DOMINO, ET BENEDICITE. TER REPETITUM, triplicem personarum in unâ Dei essentiâ distinctionem designat, Euthymius, ut et *afferte* sive *habu*, vers. 8. *De die in diem* quotidie salutem quam ille attulit.

VERS. 4. — ANNUNTIATE INTER GENTES. Vocatio gentium præcitur per Judæos, id est, Apostolos, primosque Christi discipulos, qui de circumcissione, sive de semine Israel existerunt. Evangelizate, 6 Judæi (jam enim ad illos apostrophe dirigitur), gentibus gloriam Domini et miracula. Aliqui mirabilia ad humani generis admirandam redemptionem et collectionem in unam Ecclesiam restringunt. Hic et sequens versus legitur in lib. 1 Paral. 16, 24, 25. *Vel inter gentes et in populo*, idiotismus, qualis infra, Psal. 150, 4, 6 vos gentes, 6 vos populi, 6 vos qui estis inter gentes et in populo, sive de gentium et populorum numero, ut infra, vers. 10: *Dicite in gentibus*.

VERS. 5. — QUONIAM MAGNUS DOMINUS. Quoniam tam versu hoc quàm sequenti duobus modis potest intelligi: Continuativè, ut construat cum superiore verbo, *annuntiate*, quòd magnus est Dominus. Prædicatè cum esse magnum, laudabilem, terribilem. Annuntiatè omnes deos gentium esse demonia, etc. Vel causalitè, ut sit ætiologia præcedentium: Annuntiate gloriam ejus; nam est magnus, etc., nam multa in eo sunt quæ laudem maximam mereantur, nempe ea quæ tribus versibus persequitur. SUPER OMNES DEOS, gentium scilicet, per hypozyma, contra omnia idola terribilibus, omnibus demonibus tremendus. Nam eos profigit. SUPER etiam ultra significat. Est idolis terribilior. Se per deos intelligere idola sive demonia à paganis sub nomine Jovis et similium culta, mox docet, non ut aliqui, angelos, et principes hujus mundi sive magistratus.

VERS. 6. — QUONIAM OMNES DII GENTIUM DEMONIA. Deiculi propriè, dii exigue virtutis, vel nihili, nullius potestatis, Psal. 52, 88, 101, 105. Doctè autem ita verterunt, ut docerent deos gentium verè esse diabolos, non bonos aliquos spiritus sive angelos, hunc locum per alterum explicantes. Nam infra, Psal. 105, 36, aperit eos David appellat *sedim*, id est, diabolorum receptacula, et tanquam corpora. Hinc Clemens in *Protop.* citat: *Omnes dii gentium demoniorum sunt idola. Item ut contemptum mitteret quod sibi demones arrogabant: vel quia piis nihil prodesse, aut obesse possunt, ut docetur ab Apostolo, 1 Cor. 8, 4: Idolum nihil est in hoc mundo; et 1 Cor. 10, 4: Idolum non est aliquid, id est, nullius contra sanctos potestatis. Contra maligni spiritus se demonia et demones inscribebant, quasi divinos et admirandos. Nam, ut in pravam partem perpetuò sumuntur apud sacros pro malignis et apostaticis mentibus, que sum demones principatum, in quo fuerant à summo Deo*

collocatæ; ita apud profanos in excellentem. Quare apud Aristotelem *de meteoris* pro divino et admirando, et apud Platonem *de legibus*, pro sapiente universi moderatore. Nempè impuri illi spiritus suam infelicitatem celantes, sibi omnem admirabilitatem divinitatemque tribuebant, imò verò et omnium rerum scientiam, ac reliqua Dei propria. Nam *hæc est deus* se diolos aiebant, ut narrat Eusebius, lib. 4 *Præp. Ex quo factum*, inquit, *ut apud nos nomina ista semper malè sonent, neque ullum bonum demonem nostræ dicant Scripture*.

VERS. 7. — CONFESSIO ET PULCHRITUDO IN CONPECTU EJUS. Laus metonymicè, laudis et confessionis materia. Omnia sunt laudabilia, laudis, pulchritudinis, gloria, majestatis coram ipso plena sive apud ipsum: ipse est maximè laudabilis, pulcherrimus, sanctissimus, magnificentissimus, quoniam gloriosè vicit diabolum et mortem, resurgendo. Vocem *hodie* Septuaginta solent deducere à *hoda*, *confessus est*, in hiphil. Recentiores malunt hæc esse radicale, et significare gloriam, majestatem. SANCTIMONIA, *hor*, fortitudo, potentia. IN SANCTIFICATIONE EJUS, in sancta ejus majestate, id est, in ipso qui est sanctus; Gall., *en sa sainteté*; ut proximè in conspectu ejus, in facie ejus; et supra, vers. 5, *nomini ejus*. Nam sic circumloquuntur Deum honoris causâ, ut eum pontificem Sanctitatem vocamus, regem Majestatem. Alii, in loco ejus sancto, sive ille sit cœlum, sive templum. Nam Kimhi per sanctificationem, cœlum intelligit: alii, templum, vel Ecclesiam, in quâ etiam omnia sunt sancta, potentia et magnificentia plena ob sacramenta, verbum Dei, gratias quæ illic copiosè conferuntur et elucet; denique quia perfectâ sanctitate et vitâ æternâ eam donabit. Hebraicè, *mihdas*, *sanctuarium*, locus Deo dicatus, quem etiam sanctificationis vocabulo nostri interpretes donant, ut Jerem. 51, 51: *Venerunt alieni super sanctificationem domus Domini*, id est, sanctuarium, et 1 Mach. 1, 25: *Antiochus intravit in sanctificationem cum superbâ magnâ*, Psal. 77, 69, *sanctificium*, quòd in eo oporteat omnia sancta esse, pura, nitida et magnifica.

VERS. 8. — AFFERTE DOMINO, PATRIS GENTIUM. Hic duo versus repetuntur è Psal. 28, vers. 4 et 2. Sunt autem prophetici de vocatione gentium. PATRIS. Hic non est vox Latina, sed Græcæ, *πατρις*, id est, familie, tribus, cognationes, ut et Hebraicè sonant. AFFERTE, tribuite ponderosè unde *ahad*,onus, pondus portate, onus imponite prope. Sic loquitur, ut significet Deum non modo honore et gloria afficiendum, sed etiam re, opibus et bonis, juxta illud: *Non apparebis in conspectu meo vacuus*. Ternarius numerus est sacer ob mysterium sanctissimæ Triadis. Ideò enim eo Scriptura gaudet. NOMINI, (et) NOMINI EJUS. Assyntheton inter duo crebrum. Masoreta ponunt in genitivo: *Gloriam nominis ejus*, quam nomen ejus, id est, ipse meretur. Gloriam nominis ejus debitam. Pro gloria et majestate nominis ipsius cum celebratè et colite.

VERS. 9. — TOLLITE HOSTIAS, ET INTROITE, ferte, elevate, attolite propriè. HOSTIAS. Vox *minha*, furtum et sacrificium farinaceum propriè significat. Nempè

alludit ad sacrificium Eucharistiae, quod est incrementum, et manibus sacerdotum elevatur in caelum, quando Deo offertur, ut in veterum Terimoth fiebat. In ATRIO. Hebraice, in decore sanctitatis ejus, id est, è Kimhi, in templo locorum omnium gloriosissimo et sanctissimo. Non tam rectè alii, sancto cultu et decore, qui decaat illius majestatem, vel in virtutum ornatu; cetera supra, Psal. 28, 5. *Atria*, pluraliter, sunt templa, vel particulares ecclesiae; atrium singulariter, Ecclesia catholica in genere.

VERS. 10. — COMMOVEATUR A FACIE EJUS. *Hilu*, cruciamenti. Timeat, more parturientis feminae, crucietur ante eum, et expavescat universus orbis terrarum; timeat eum offendere. Nam in bonam partem debeat accipi. **QUIA DOMINUS REGNAVIT (1)**, per fidem

(1) Est inter veteres Patres et vetusta quaedam Psalteria dissidium. S. Justinus martyr, Tertullianus, Lactantius, Arnobius, S. Augustinus, Cassiodorus, S. Leo Papa, auctor opusculi de *monibus Sinae et Sion* sub nomine S. Cypriani, Gregorius Turonensis, Theodulphus, vel Fortunatus, auctor Hymni passionis qui adhuc in Ecclesia legitur, Psalteria Romana, Gothicum, S. Germani, Carnotense, et Ecclesia in commemoratione de cruce, tempore paschali, legunt: *Quia Dominus regnavit à ligno*. Arguit Judaeos S. Justinus martyr, quod has voces à ligno non adnotant, addit S. Bernardum, serm. 1 de Resurrect. Domini, et S. Gregorium Magnum in Ezechiel. l. 4, hom. 6, p. 242. P. Tournefort contendit Hebraeorum olim legisse à ligno, ubique pariter eandem lectionem vidisse Syrum. Virum tamen doctum fefellit versio Latina orationis ejusdem S. Ephraem, in qua positum est à ligno, quodquam deest in Graeco S. Ephraem; nec reipsa eodem Syriacis Psalmorum praefert. Vide epistolam D. de la Roque auctoris du *Journal littéraire*, cum responsis ad hanc questionem in Mercurio Gallico augusti mensis anni 1753, etc., et meam pariter responsionem.

Putat Agellius, in praeis Hebraeorum exemplaribus, saltem aliquibus, pro *aph*, quod legitimus post *malac*, regnavit, fuisse *hes*, *ligno*, quod obrem locum fuisse, ut vertentem Septuaginta: *Dominus regnavit à ligno*. Ea certe lectio aliquot saeculis vixit, donec aliqui Hebraice periti, cum eas voces ab Hebraeo exemplari dissentire viderent, delevère, servatà particulà etenim in versiculo sequenti, quae Hebraice *aph* respondet. Levisimas profecto conjecturas. Ea verba à ligno addita putat Genebrardus à Septuaginta, cum propheticò lumine Christi mortem, passionem, regnumque praevideant; quae demum sciolus aliquis, vel ipsi Judaei è Septuaginta sive ex Vulgata eraserunt, quod in Hebraeo non legitur; illud minime animadvertentes, veterum horum interpretum versionem veris parum servare, paraphrasè potius more quam interpretis: atque hinc contigisse ut graves aliquae additiones in eorum versione legantur.

Qui verò fieri potuit, ut tam facile à Christianis relinquere locos, religioni suae adeo favens, si apud omnes septuaginta Interpretum codices, primasque Latinas versiones, manibus ipsorum tritas, legabatur? Si Judaeorum fraude perit, cur adeo morem gessere Judaei Christiani, ut invecant ab illis correctionem exeperent? Denique si quis sciolus è suo codice eas voces, à ligno, delevit, quâ ratione ea ipsa correctio in omnibusque codicibus irrepit? Equè enim in Hebraeo, Chaldaeo, Syro, vetustisque Graecis versionibus ex Hebraeo, in Vulgata, Arabica, Ethiopica, quae ex Graeco septuaginta Interpretum ductae sunt, ac denique in Latina S. Hieronymi versione ex Hebraeo, eas voces desiderantur. Nemo, quem noverim,

et cultum; q. d.: Quia in orbe terrarum creditur, agnoscitur, colitur. Dominus ante adventum suum in terras, regnabat per potestatem suam, sed non per fidem et religionem. Nam neque credebatur, neque colebatur. Septuaginta addiderant, et quidem propheticè, trecentis circiter annis ante Christum, à ligno, quomodo citant veteres, Justinus, Lactantius, Tertullianus, Arnobius, Augustinus, Cassiodorus, Theodulphus, Psalterium Romanum, etc. Atque is fuit modus vertendi veterum, ut paucula obiter recarent, quae inservirent perspicuitati mysterii. Sic sapè, praeter Hebraicum contextum, nonnulla de suo interponunt in Lege et Prophetis ad locos obscuriores illuminandos Jonathan et Onkelos, qui proinde non tam Chaldaici translatores quam paraphrasae appellantur. Quem vertendi modum secuti sunt Septuaginta perisque locis ad littera majus lumen, ut supra, Psal. 17, 19, et illud Isai. 9, 6: *Et vocabitur nomen ejus magni consilii angelus, admirabilis, consiliarius, Deus, fortis*. Nam magni consilii angelum interposuerunt, ut docerent oraculum pertinere ad Messiam, non Deum Patrem, ut quem angelum nemo dixerit, quod à nullo mitti possit, cum non sit novum, ut in Messiam tanquam à missus. *Angelus testamenti*, Mal. 3, 1, et, *angelus in quo est nomen Dei*, Exod. 23, 20 et 21, vocetur. Malè ergo has duas voces à nostris exemplaribus, quo de industria, et per Spiritum sanctum à sanctissimis his prophetis fuerant interjectae, sustulerunt, sive Judaei, ut Justinus martyr contra Tryphonem putat, sive quidam olim sciolus, ut linguam Hebraeam ostentarent, aliquid in Septuaginta notando, quod minime in archetypo reperirent; cujus vanitatis, atque adeo nequitiae nimium multos hodie fert tellus. Sic enim veterum omnes libri vel corrumpuntur, vel mutilantur. Quavis enim in Hebraeo minime habeatur verbo, at habentur sensu. Nam modus, vel tempus definitur, quo Christus Dominus regnavit in gentibus. Aliqui regnum vi et armis consequuntur, alii ex genere, alii aliter. At Christus à ligno, sive per lignum crucis, qui modus est novus, mirus, et insolens. *Cum exaltatus*, inquit, Joan. 12, 32, *fuero, omnia traham ad meipsum*. Per cruceum est consecutus potestatem in caelo et

Judaeos ejusmodi fraudis insimulavit, quod Hebraeos codices hae mutatione corripuit; nullibi vel hic, vel in Paralipomenis eas voces leguntur; post S. Justinum atatem, apud Septuaginta esse desiderant. Quid igitur vetat, ne probabilius videatur, id quod Fabro Stapulensi, Justiniano, Musio, aliisque visum est, has voces à ligno ab aliquo in ora codicis sui adscriptas, pro regnavit, deinde librariorum incuriã in textum irrepisse, ex quo deinde proscripta fuerint, quod non ex Hebraeis fontibus, neque ex vetustissimis auctoritatibus Graecorum versionibus haberentur. Gravis fortassè hujus proscriptio auctor fuit Hexapla Origenis, cum eam lectionem neque Hebraeo textu neque veteri alia versione nisi ostenderent. Profecto solus ex Graecis sanctus Justinus martyr eam secutus legitur, cum ceteri Patres Origene recentiores, lique procul dubio frequentissimi, eam lectionem omnino praeterant. Si dicitur inter Latinos viguit, illud in causâ fuit, quod Hexapla minus nota illis essent, neque tam facile illi glossematibus hujus errorum, consilii exemplaribus, agnoscerent possent. (Calmet.)

terrâ. Per cruceum regnat latè in terrâ, et sedet ad dexteram Dei, etc. Vel à ligno, post lignum, post mortem crucis. Tum enim Deus Christum ab inferis excitavit, illumque gentibus preposuit, ut eas omnes regeret et gubernaret pro arbitrio. Etsi enim hæc à primo conceptionibus puncto fuit humane naturæ in Christo potestas, ea tamen non nisi confecto nostrâ redemptionis opere, post resurrectionem usus est.

VERS. 11. — CONREXIT, stabilivit, firmavit, Hebraice, *thicon*. Verùm ita reddiderunt, quia hæc non tam diu erat de mundo creato et constituto, quam re-creato et restituito per Christi Evangelium. Mundus antea erat depravatus, non modò vitâ et moribus, verùm etiam idololatriâ, Dei ignoratione et opinionibus. Hunc jam correxit, in religione, vitâ, moribus, conscientiâ, ne deinceps sit absque pietate, fide, Dei veri agnitione, quicquid molitur Satanas. Eam enim, ut olim, non extinguit penitens, vel ad unam familiam contrahet. Tam grave fuit peccatum Adæ, et humani generis, ut omnes peccaverint, et Deum, Deique cultum deseruerint; at tanta gratia Christi, tam efficax, tam copiosa, ut perpetuò multi futuri sint probi et pii ubique per orbem, qui nunquam, nullisque persecutionibus et penis dimoveantur à Dei cultu, notitiâ, confessione. Insignis promissio et valde consolatoria, non defecturam fidem inter gentes, ut olim. Nos commoveatur, ab Evangelicâ doctrinâ et fide, à Dei verâ notitiâ. Ecclesia enim toto orbe constituta perpetuabitur, nec ullâ vi aut oppugnatione diaboli et administratorum ipsius delebitur, ut antea, quando omnes peccaverunt et indignauerunt novâ Dei gratiâ ad humani generis reparationem.

VERS. 12. — LETENTUR CÆLI, ET EXULTET. Protopopis latari jubet mundum, omnesve creaturas, Christo regnum inuenite, quoniam ille utiliter et iuste omnia moderabitur et reget. Alii allegoricè, caelum, terram, mare, campos, arbores exponunt, ut Chald.: *Letentur exercitus caelorum, et exultent justi terræ*.

NOTES DU

On lit dans notre Vulgate à la tête de ce psaume: *Cantatum ipsi David, quando domus edificabatur post captivitatem*; et c'est la même chose dans les LXX, excepté que quelques éditions portent: *quand la maison se bâtitait*, et d'autres, *quand elle fut bâtie*. Ce titre n'est point dans l'hébreu, et les interprètes en donnent pour raison que ce psaume faisait originaiement partie du psaume 104 qui fut chanté par David, lorsque il transporta l'arche du Testament de la maison d'Obédédou sur le mont de Sion. On trouve les quinze premiers versets de ce psaume 104 dans le récit de cette fête, 1 Paral. 16, 8, avec quelques différences néanmoins, mais peu considérables. Après ces quinze premiers versets du psaume 104, on a au même endroit des Paralipomènes, verset 25, ce psaume 95, mais encore avec des différences. On croit donc que ce psaume 95 n'a point de titre dans l'hébreu, parce qu'il ne faisait qu'un tout avec le psaume 104, et que quand on l'a séparé de ce psaume, on lui a donné le titre qu'on voit dans le grec et dans le latin. Je ne crois pas cette raison fort solide. Il suffit qu'il y ait des différences entre ce psaume 95 et celui qu'on lit au premier livre des Paralipomènes, après les quinze premiers versets du psaume 104,

Simplex esse possit metonymia: Colites, terrigenae, insulani, et marini homines, agrestes, sylvestres, etc. COMMOVEATUR, in letam partem. Hebraice, *irraham*, id est, resonet, fremat, pro gaudio scilicet, cum multo scilicet gaudeat, externo fragore et bombo creetur internam animi lætitudinem gestiat mare, et plentitudo ejus, id est, pisces et cetera maris comprehensa, ut insule. Minus rectè in tristem, ut sit antithesis: Exultent cœli, id est, angeli et omnes electi; commoveatur autem mare, et plentitudo ejus, impiorum turba.

VERS. 13. — TUNC EXULTABUNT OMNIA, illo gratia tempore. Euthymius tamen: illo iudicii die. LIGNA SYLVARUM. Nam in nemoribus et sylvis non jam cultus demonum peragitur, non jam consecrabuntur idolis, sed Deo; vel metonymicè, homines sylvestres et rustici. A FACIE DOMINI, ante Dominum. VENT. Bis repetitur propter utrumque adventum visibilem. Tertius enim per verbum Dei, sacramenta et gratiam est invisibilis. JUDICARE, regere, moderari; sic seq. versu, et supra, vers. 11. Ante mundi ad Deum conversionem, Satanas regnabat per infidelitatem, deinceps Deus per fidem in secula seculorum.

VERS. 14. — IN VERITATE SUA, in, vel per veram suam legem. Alii, in fide sua, id est, secundum suas promissiones. Judicare, us lingua, significat regere; unde *liber Judicam*, id est, rectorum et principum. Possit ergo loqui non solum de tempore posterioris aedificati Domini ad iudicandum vivos et mortuos, verùm etiam prioris, quo post ascensionem adit Patris dexteram, et cepit efficaciter regere omnes nationes, eas partim convertendo, Satanâ tenebrarum principe foras expulso, partim evertendo, et constituendis novis regnis, ut in laceratione Romani imperii et Persici patuit. Canit enim sæpè duplex iudicium, unum novissimum, quod expectatur, alterum primum, quod jam perfectum contra impietatem et tyrannos.

NOTES DU PSAUME XCV.

pour croire que David a voulu faire deux psaumes différents, ou qu'il a retouché le même psaume, comme on en a l'exemple dans quelques autres de ses cantiques, entr'autres, dans le 15^e et le 32^e qui sont fort semblables, et qu'on regardé néanmoins comme deux psaumes différents, composés en deux diverses occasions par David, et qui ont aussi deux différents titres. Il ne s'ensuit pas cependant que le titre qu'on voit ici à la tête de notre psaume 95, soit de David, ni qu'il ait la même autorité que le psaume même. Il a pu être ajouté par les LXX qui auront cru qu'à cause de sa ressemblance avec une partie du chapitre 16 du premier livre des Paralipomènes, il avait été chanté durant la cérémonie du transport de l'arche, et à l'occasion du tabernacle que David lui fit construire sur le mont de Sion. Il n'y a rien dans le psaume qui désigne cette fête; mais il suffit que le Psalmiste exalte la grandeur de Dieu, et y fasse éclater des transports de joie, pour que les LXX, ou autres interprètes postérieurs à David l'aient rapporté au temps de la cérémonie du transport de l'arche. Plusieurs modernes le rapportent au retour de la captivité et à la réédification du temple. On a pu en effet le chanter alors, quoique David en fut l'auteur. Les grandes vues qu'on

y remarque sur la vocation des Gentils au royaume du Messie, me font croire qu'il a été composé par ce Roi- Prophète. Mais ce n'est qu'une opinion qui laisse à tout autre interprète la liberté d'être d'un autre sentiment.

Je ne ferai point la comparaison de ce psaume avec la partie du chapitre 16 du premier livre des Paralipomènes, à laquelle il ressemble, parce que je suis persuadé que ce psaume 95 est un psaume différent, un psaume à part; j'en usai de même, en expliquant le psaume 104; ses quinze premiers versets, quoique fort semblables à ce qu'on lit au 16^e chapitre du premier livre des Paralipomènes, doivent être considérés comme étant d'un psaume différent, ou retouché d'une manière différente.

VERSET 1.

La terre dont parle ici le Prophète, n'est pas la Judée prise en particulier, c'est tout notre globe, ce sont tous les peuples qui l'habitent. On en a la preuve par toute la suite du psaume; car le Prophète y parle à toutes les nations, et cela suffit pour nous persuader que l'objet de ce cantique est de célébrer la vocation des Gentils à la connaissance du vrai Dieu, par conséquent la nouvelle alliance et le règne du Messie. L'expression de cantique nouveau, ajoutée à cette preuve; car, selon l'Apocalypse, le cantique nouveau est le cantique qu'on chante au pied du trône de l'agneau; et dans le chapitre 17 d'Isaïe, où sont tracés les caractères du Messie, ce Prophète exhorte tous les habitants de la terre, de la mer et des îles, à chanter un cantique nouveau.

RÉFLEXIONS.

Les cantiques de l'ancien peuple de Dieu ne se chantaient point hors de la terre promise. Quand les Babylooniens invitaient leurs captifs à leur chanter les cantiques de Sion, ceux-ci répondaient: Comment pourrions-nous chanter les cantiques du Seigneur dans une terre étrangère? Il s'ensuit donc que si le Psalmiste exhorte toutes les nations à chanter les louanges du Seigneur, il entend que ces cantiques ne seront plus bornés au culte de la synagogue, que ce seront par conséquent des cantiques appropriés à une nouvelle alliance; c'est l'amour, dit S. Augustin, qui chante le cantique nouveau. Quand la langue demeurait dans le silence, le cœur chantait ce cantique, et Dieu l'entend, parce que c'est Dieu qui fait le cœur nouveau. Le vieil homme ne peut chanter le cantique du Seigneur, parce que le vieil homme est dominé par la cupidité, et que la cupidité est l'ennemie de la charité.

Le cantique nouveau qu'entendit l'apôtre S. Jean, était conçu en ces termes: Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort; que de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation, vous nous avez rachetés par votre sang, pour être à Dieu; que vous nous avez élevés au royaume et les prêtres de notre Dieu, et que nous régnerons sur la terre. Nous voyons ici ce qu'il en a coûté à notre chef pour mériter d'ouvrir le grand livre de nos destinées. Il a été mis à mort, il nous a acquis au prix de son sang. Croirons-nous qu'il nous reconnaîtra pour son peuple, pour les compagnons de sa gloire, sans partager ses souffrances? Il nous a rachetés pour être à Dieu; croirons-nous qu'il nous sera permis de nous livrer au service du monde? Tous ceux qui chantent le cantique nouveau, ont des palmes à la main en signe de victoires qu'ils ont remportées sur leurs passions; croirons-nous entrer en part de leur gloire, sans combattre nos penchants? Soyons des hommes nouveaux, des hommes revêtus de J.-C. qui est le nouvel Adam, et nous chanterons un jour le cantique nouveau.

VERSETS 2, 3.

Ces versets ont le même sens dans l'hébreu et dans les versions. Le prophète s'élève fort clairement, parce qu'il prétend éclairer tous les esprits. Ce qu'il dit est néanmoins fort étendu. Il veut d'abord qu'on

chante les louanges du Seigneur et qu'on bénisse la gloire de son nom. Ce qui suppose qu'on a de grandes idées de cet Être immortel, tout-puissant et infini. Son nom seul est un fonds inépuisable de louanges et d'adorations. Il nous instruit après cela l'obligation d'annoncer la bonne nouvelle du salut; car c'est ce que signifie le texte original, et les LXX l'ont bien compris, en traduisant par *evangelizetis*. Mais qu'est ce que ce salut, sinon la redemption opérée par le Sauveur de tous les hommes? Il veut ensuite que ce soit l'Occupation de tous les jours; que cette bonne nouvelle soit transmise à tous les peuples; que ce chef-d'œuvre de sagesse et de bonté soit manifesté à toutes les nations.

Si ce sens n'est pas littéral, j'ose dire qu'on ne conçoit rien à ces versets, d'ailleurs si simples et si expressifs. Car quelle sera la bonne nouvelle du salut, et la merveille qu'on sera tenu d'annoncer à tous les peuples, à toutes les nations? Cette exhortation peut-elle regarder les Juifs seuls et leur délivrance de la captivité de Babylone, comme quelques interprètes le pensent? Mais à la réserve des Babylooniens et des Perses, avec quelques autres peuples d'Orient, qui s'intéressa à cet événement? Quels historiens, hors un petit nombre d'écrivains de la nation juive, en ont parlé? On l'ignora dans tout l'Occident; les Grecs, les Romains, et une infinité d'autres peuples n'en ont pas la moindre connaissance. La réédification de leur temple fut une opération concentrée dans un coin de la terre: en un mot, rien ne remplit dans toute cette heureuse révolution, l'étendue des expressions du Prophète. Si l'on veut que ce fut une figure de la grande délivrance du genre humain par le Messie, et de l'établissement de l'Église, à la bonne heure; mais il faut que ce soit si important, soit littéralement contenu dans les expressions du Prophète, et qu'on juge par leur étendue qu'on ne peut les borner aux affaires des Israélites.

RÉFLEXIONS.

Comment tous les enfants de l'Église peuvent-ils annoncer les merveilles du salut à tous les peuples de la terre? Il semble qu'il n'y a que les Apôtres et les ouvriers évangéliques qui puissent remplir cette fonction. Mais quiconque connaît bien la constitution de l'Église, voit sans peine que tout est en commun dans cette sainte société; que les œuvres les plus secrètes contribuent à la propagation de l'Évangile et à la sanctification de tous les peuples; que les prières du solitaire appuient la prédication du ministre de la parole; que Dieu accorde souvent plus aux larmes d'une vierge chrétienne renfermée dans sa cellule, qu'aux efforts du zèle le plus actif. Tout le monde peut annoncer J.-C. par la bonne odeur des vertus. L'édifice de l'Église, dit S. Augustin, se construit par l'unité de l'esprit, il s'affermi par les liens de la charité, il s'élève sur les fondements de l'humilité. Annoncez la gloire du Seigneur, dit le Prophète, non la vôtre. Celui qui bâtit pour sa propre gloire, ne travaille point pour la maison de J.-C., qui est l'Église universelle. Aussi, son édifice croulera, parce qu'il n'est point appuyé de l'édifice commun. Il faut annoncer J.-C. et ses merveilles de jour en jour, parce que la couronne n'est donnée qu'à la persévérance. Les saints qui chanteront dans le ciel le cantique nouveau, ont commencé à le chanter sur la terre, et il ne se sont point relâchés dans ce saint exercice. Ils ont profité de cet aujourd'hui qui passe, dont parle l'apôtre, pour mériter la gloire de l'aujourd'hui permanent qui est la bienheureuse éternité.

VERSETS 4, 5.

Il n'y a d'autre différence entre le texte et les versions, qu'en ce que le texte dit au verset 5: Les dieux des nations ne sont rien, ou sont des idoles. Les LXX ne s'éloignent pas du sens, en disant que ce sont des démons; car c'étaient les démons qui rendaient des oracles par les idoles des nations, et ces idoles par elles mêmes n'étaient rien. A la vérité ces inter-

prètes ajoutent à la pensée du texte, mais cette addition paraît à propos: car le Prophète ayant dit que Dieu seul est plus redoutable que tous les dieux, il semble que ces dieux doivent être censés avoir quelque existence et quelque puissance; sans quoi Dieu ne serait redoutable qu'en comparaison de ce qui n'est rien, mais les démons sont quelque chose, ils ont même une force assez étendue; Dieu est infiniment plus redoutable qu'eux, et ce sera le sens des LXX; quoiqu'à d'autres égards aussi très-vrais, les démons ne soient rien, et même moins que rien, puisqu'ils sont les plus misérables, les plus malaisants et les plus haïsissables de toutes les créatures.

Le Prophète a soin de dire que le Seigneur a fait les cieux, pour exclure du nombre des divinités qu'adoraient les païens, le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, et tous les globes qui roulent dans le firmament.

RÉFLEXIONS.

Voici le grand motif du culte superstitieux qu'on doit au Seigneur, des cantiques qu'on doit chanter perpétuellement à sa gloire, tout ce qu'on doit avoir pour faire connaître à tous les peuples ses merveilles; c'est que le Seigneur est très-grand, très-redoutable, très-supérieur à tout ce que les hommes ont adoré comme des dieux. Mais où le grandeur de Dieu éclate-t-elle plus que dans le mystère ineffable de la rédemption? Où paraît-il plus formidable aux puissances de l'enfer, qu'en les dépouillant, par le sacrifice de son Fils, de l'empire qu'elles avaient sur les hommes?

Dieu a fait les cieux dès le commencement; et dans ce mot sont compris tous les cieux, non-seulement ceux où roulent les astres, mais aussi ceux où habitent les anges et les saints, ceux où se trouveront réunis tous les élus, pour jouir tous ensemble de la présence éternelle de Dieu. Mais avant la grande époque de l'avènement de Jésus-Christ, à qui servait aux hommes cette sainte patrie, cette Jérusalem céleste dont l'apôtre nous fait une peinture si sublime? Les plus saints l'avaient salués de loin, mais ils n'y entraient pas. Il était réservé à Jésus-Christ d'ouvrir ce sanctuaire. Je vais, disait-il à ses disciples, vous préparer une place. Si l'n'y était pas entré, c'eût été donner nellement un édifice fermé pour nous et pour tous les hommes. Que ceci est admirable, s'écriait saint Jérôme! Avant Jésus-Christ Abraham est dans les enfers, et après Jésus-Christ Abraham est dans le paradis. Abraham n'était pas dans le lieu des tourments comme le mauvais riche, mais il était dans un lieu de captivité, et d'où il attendait sa délivrance. Le voleur crucifié avec Jésus-Christ n'eut point à attendre, comme ce patriarche, la révolution des siècles, pour devenir habitant du séjour des bienheureux. N'est-ce donc pas alors, dans un sens très-véritable, que Dieu fit le ciel pour les hommes?

VERSET 6.

Ce verset développe quelques traits de la grandeur de Dieu. La gloire et la beauté sont en sa présence: cela signifie ou que Dieu est tout environné de gloire et de beauté, ou qu'il dispose de la gloire et de la beauté, comme il lui plaît, parce qu'il en est le principe et la source. La sainteté et la magnificence sont (ou éclatent) dans son sanctuaire, c'est-à-dire que le lieu qu'il habite, est le séjour de la sainteté et de la magnificence. Il n'y a que deux différences dans l'hébreu: au lieu de que deux différences dans l'hébreu: au lieu de la sainteté, il dit la force, et au lieu de la sanctification, il dit le sanctuaire. Quant à cette seconde différence, elle n'est qu'apparente; car notre Vulgate emploie souvent le terme sanctification pour exprimer le sanctuaire. Par exemple, dans le psaume 115: la Judée est devenue sa sanctification, on entend son sanctuaire. Pour ce qui regarde la sainteté, au lieu de la force, je crois que les LXX, considérant qu'il s'agissait du sanctuaire, auront regardé la sainteté comme l'attribut ou l'ornement principal de ce séjour de gloire, et qu'ils auront supposé que la force et la puissance étaient suffisamment indiquées par ce mot de sainteté.

Dans l'Écriture, le Dieu saint et trois fois saint, est le Dieu fort, le Dieu des armées. Quoi qu'il en soit, on doit toujours convenir que la différence n'est pas fort grande quant au sens.

RÉFLEXIONS.

Il semble que le Prophète représente ici le Seigneur comme un grand roi qui est dans tout l'appareil de sa grandeur. La gloire et la beauté annoncent sa présence, et le palais qu'il habite est rempli de majesté et d'éclat. Ces images ne nous donnent en sorte qu'une légère idée de ce être si supérieur à toutes nos pensées. Il est incliné en gloire, en beauté, en majesté, en puissance, en sagesse, en sainteté. Ses ouvrages, quoiqu'admirables en eux-mêmes, ne sont que des traits légers de ce qu'il peut opérer dans le temps; ils ne découvrent point les trésors de force et d'intelligence qui sont en lui; ils ne nous apprennent point ce que Dieu opère en lui-même et dans son éternité.

Il n'y a qu'un moyen de connaître Dieu, comme il désire qu'on nous le connaissions; c'est d'étudier Jésus-Christ qui est la lumière et la vérité, qui s'est abaissé jusqu'à nous pour nous élever jusqu'à Dieu. La gloire et la beauté l'environnent, puisqu'il était le Verbe de Dieu; mais il a caché cet éclat, afin de ne pas éblouir nos yeux, ni troubler nos esprits. La sainteté et la magnificence étaient dans son sanctuaire, c'est-à-dire, dans sa sainte humanité; mais il avait pris nos faiblesses pour nous attirer à lui, pour nous communiquer les dons de la grâce dont il était la source. Si vous me connaissez, disait-il à ses apôtres, vous connaîtrez aussi mon Père. Tout le malheur des hommes vient de ne pas connaître Jésus-Christ. Ils étudient tout hors Jésus-Christ, et il arrive qu'ils ne savent rien, parce qu'ils n'ont pas la science de Jésus-Christ.

VERSETS 7, 8.

Dans l'hébreu et dans le grec, les divisions sont différentes jusqu'à la fin du 10^e verset, mais sans intéresser le sens. Le Prophète invite non seulement les racailles, mais les familles des nations, à rendre leurs hommages à Dieu et à son nom, à se munir d'offrandes, à venir dans son temple, et à l'y adorer. Dans l'endroit où nous avons: rendez gloire et honneur, l'hébreu dit: gloire et force, ou gloire et puissance; ce qui revient au même et peut paraître plus clairement énoncé dans nos versions. On ne rend point à Dieu de la force, ou de la puissance, mais on honore cette force, cette puissance.

Au lieu de, adorez le Seigneur dans sa sainte maison, le texte porte, adorez le Seigneur dans la beauté de son sanctuaire, ou dans l'éclat de sa sainteté. Il est aisé de voir que cela retombe dans le sens de nos versions, puisque le sanctuaire était la sainte maison de Dieu, et que cette maison était remplie de majesté ou d'éclat.

Il s'agit ici d'offrandes, et même d'une seule offrande; car l'hébreu s'exprime au singulier; il n'est point mention de victimes, sans doute parce que les victimes ne doivent plus avoir lieu parmi les nations appelées à la foi. Le terme dont se sert le texte, indique une offrande, un sacrifice de gâteaux faits de fleur de farine; et le prophète Malachie se sert de la même expression, quand il dit, au nom du Seigneur, qu'on offrira parmi les nations une offrande pure: prophétie qui regarde, dans le sens propre de la lettre, et de l'aveu de tous les pères de l'Église, le sacrifice eucharistique qu'on offre à Dieu sous les espèces du pain et du vin dans toutes les contrées du monde. Le texte du Psaume regardant aussi tous les peuples, et faisant de la mention du sacrifice, on l'on n'employait que de la mention du sacrifice, il est très-probable que le Psalmiste a aussi en vue le sacrifice des chrétiens, le sacrifice du pain et du vin, sont changés au corps et au sang de J.-C. Je ne vois presque pas de différence entre ce verset et la prédiction faite plusieurs siècles après par Malachie.

RÉFLEXIONS.

Toute l'économie du culte divin est décrite dans ces versets : elle consiste à adorer le Seigneur, à célébrer ses grandeurs, à chanter la gloire de son nom, à se rendre assidu dans son saint temple, à lui offrir des sacrifices purs et agréables à ses yeux, enfin à s'acquitter de ces devoirs en union avec tous les peuples. Le Prophète parle ici à toutes les nations, comme aurait pu parler un apôtre. La synagogue était trop bornée pour une exhortation si étendue.

C'est le nom du Seigneur qu'il faut glorifier, disait saint Augustin, et non le nôtre; c'est partout qu'il faut adorer le Seigneur : car son sanctuaire est partout, depuis que J.-C. s'est fait la rançon de tous les hommes; c'est avec un cœur contrit et humilié qu'il faut offrir des sacrifices au Seigneur. L'humilité, la charité, la pureté sont donc, selon la doctrine de ce Père, l'âme de tout le culte que nous rendons à Dieu.

VERSÉT 9.

L'hébreu dit : *paventi à facie ejus omnis terra* : ce verbe est au pluriel, à cause de la terre qui est un mot collectif.

Nous ne lisons aujourd'hui dans l'hébreu, dans le grec et dans le latin, que *Dominus regnavit*. S. Justin lisait de son temps, au moins dans quelques exemplaires des LXX : *Dominus regnavit à ligno*, et tous les Pères latins (hors S. Jérôme) jusqu'à S. Bernard, ont lu de même dans les versions latines; cette expression était si connue et si reçue, qu'elle se lit encore dans les offices de l'Eglise, ent' autres dans la commémoration de la croix durant le temps pascal; et Fortunat, auteur du sixième siècle, l'a insérée dans l'hymne *Vexilla regis* prodeunt.

S. Justin, dans son dialogue avec Tryphon, reproche aux Juifs d'avoir rayé de leurs exemplaires ces deux mots à ligno. Quoique ce saint docteur ne sût peut-être pas parfaitement l'hébreu, il pouvait en savoir assez pour juger de ce fait; il était Samaritain et né à Sichem. Tryphon, qui était un savant Juif, ne s'inscrivait point en faux contre cette accusation. On ne peut pas douter non plus que ces deux mots à ligno ne fussent dans les exemplaires grecs, d'après lesquels on fit les anciennes versions latines; puis que les Pères latins les ont lus, comme on le voit par leurs ouvrages. Cependant quand Origène fit les Hexaples, il n'admit point ces deux mots, apparemment parce qu'il ne les trouva ni dans l'hébreu ni dans les exemplaires des LXX dont il se servait. Mais cela ne l'infirme point le reproche fait aux Juifs par S. Justin; cela le confirme plutôt, et l'on ne tire pas un argument plus fort des versions faites par saint Jérôme si long-temps après S. Justin. S. Jérôme n'aura point trouvé les deux mots dans l'hébreu, ni dans ses exemplaires grecs, ni dans Origène. Il ne les aura pas traduits; mais ils l'étaient dans l'ancienne version latine, dans Tertullien, dans Lactance, plus anciens que S. Jérôme.

Les raisonnements qu'on fait aujourd'hui, pour montrer que ces mots n'ont jamais été dans l'hébreu, ni dans les anciens exemplaires des LXX, sont des arguments négatifs qui ne prouvent rien contre l'argument positif de S. Justin et de l'ancienne version latine qu'ont suivies les Pères latins. Comment, dit-on, les chrétiens ont-ils souffert qu'on leur enlevât un passage si favorable à leur religion, comment ont-ils permis que ces deux mots fussent retranchés de leurs Bibles latines, s'ils les avaient lus dans tous les exemplaires grecs et dans toutes leurs anciennes versions? Argument frivole, s'il y en eût jamais. Est-ce que tous les chrétiens des premiers siècles ont écrit des controverses sur le texte des Ecritures? Et S. Justin qui a réclamé, ne suffit-il pas pour montrer qu'on s'était aperçu de la falsification? Les chrétiens latins pouvaient-ils réclamer, tandis que leur Psautier portait les deux mots, à ligno? Les chrétiens grecs de ces temps-là avaient apparemment encore de bons exemplaires où se trouvaient ces mots *à ligno*. Ils

pouvaient avoir disparu de quelques autres, et c'est ce qui fonda la plainte de S. Justin. Peu à peu ces exemplaires altérés ont prévalu, et les Hexaples d'Origène doivent y avoir beaucoup contribué. D'autres Pères grecs des premiers siècles n'auront pas eu occasion de se servir de ce passage, et ils l'auraient laissé comme il était dans leurs exemplaires altérés. Mais les versions latines subsistaient avec les deux mots à ligno, et c'en était assez pour maintenir cette leçon. Aussi, l'Eglise l'a-t-elle conservée dans ses offices, quoiqu'elle ne la lise plus dans son Psautier qui a été retouché par S. Jérôme; ces deux mots sont également dans le Psautier gothique ou mozarabe, et de plus anciens qu'on connaisse.

On objecte contre saint Justin, qu'il accuse aussi les Juifs d'avoir retranché ce passage de Jérémie 11, 19 : *Mittamus lignum in panem ejus*, etc., lequel se trouve néanmoins dans tous les exemplaires hébreux, grecs et latins. De même donc, reprend-on, qu'il s'est trompé en accusant les Juifs d'avoir supprimé un passage qui se trouve aujourd'hui, il se sera aussi trompé en leur imputant d'avoir retranché deux mots qui ne se trouvent point. Je réponds que cette objection ne prouve rien du tout contre saint Justin. On a pu rétablir le passage de Jérémie, et ne pas rétablir celui du Psalmiste. Les Juifs qui ne voyaient pas que le passage de Jérémie fut aussi formel en faveur de J.-C. que celui du Psalmiste, ont pu remettre le premier et non le dernier; en sorte qu'Origène et S. Jérôme auront retouché celui-là et non celui-ci. Il n'y avait peut-être qu'un très-petit nombre d'exemplaires hébreux et grecs d'où le passage de Jérémie avait disparu, au lieu que celui du Psalmiste avait été altéré plus universellement. Enfin, on se persuade plus aisément qu'un passage qui se retrouve, a été remplacé, qu'on ne se persuade qu'un passage qui ne se retrouve pas n'a jamais existé. S. Justin a également vu l'un et l'autre. L'un se trouve aujourd'hui dans des exemplaires où il n'était pas; donc il a été remis; cette conséquence est bonne. L'autre ne se trouve plus; donc il n'a jamais été; cette conséquence ne vaut rien. Il faut seulement conclure qu'on ne l'a pas restitué.

Je suis donc très-persuadé, d'après l'autorité de S. Justin, de tous les Pères latins et des anciens Psautiers de l'Eglise latine, que le passage était ainsi dans l'hébreu et dans les LXX : *Dominus regnavit à ligno*. Quantité de savants commentateurs ont été du même sentiment.

Je reviens à l'explication du verset. C'est une suite du précédent. Le Prophète avait invité tous les peuples à glorifier le Seigneur, à lui présenter des offrandes, à l'adorer dans son sanctuaire, met ici, pour s'en dire, en mouvement tous les habitants de la terre, en leur annonçant que voilà le Seigneur qui va régner; et il se sert du préterit pour marquer l'infaillibilité de cet événement.

RÉFLEXIONS.

Ce n'est qu'à l'avènement du Messie que toute la terre a été en mouvement. Elle vieillissait depuis quatre mille ans dans ses erreurs, elle adorait des idoles sans action, elle crouissait dans l'ordure de toutes les passions. La lumière de l'Evangile l'avertit qu'il s'agissait de reconnaître le roi de tous les siècles, et d'entrer dans le royaume des enfants de Dieu. Cette grande révolution ne se fit pas sans révolter les puissances des ténèbres qui avaient régné jusqu'alors sur presque toutes les nations. Il fallut livrer des combats, non à la manière des usurpateurs et des ambassadeurs. Le sceptre du nouveau roi fut sa croix; les chefs qui commandèrent sous lui, furent des pauvres; les loix qu'il établit ne respirèrent que la douceur, la bienfaisance, le détachement, la patience, l'humilité; les récompenses qu'il offrit, furent de mourir à son service. Un tel roi ne peut réussir dans ses entreprises, sans être le maître des cœurs. Il était invisible, et il attirait à lui des hommes esclaves jusqu'alors de leurs

seins. Il ne promettait que des biens futurs, et il persuadait le renoncement à tous les avantages temporels. Il était mort dans les souffrances, dans l'abjection, dans le dénuement de toutes choses, et il engageait dans la même route des hommes sensuels, opulents, orgueilleux. Il les réduisit à préférer les iniquités du Calvaire à tout le faste du monde. C'était-là, comme dit le Prophète, étouffer la terre, et lui faire prendre une face nouvelle. Aussi, était-ce le règne de l'amour; et qu'y eût-il qui puisse résister à ce conquérant des volontés? *O jong du saint amour!* s'écriait S. Bernard, avec quelle douceur vous saisissez, avec quelle gloire vous enchantez, avec quelle empire vous avez quelles délices vous chargez, avec quel empire vous avez quelle pureté vous intruisez! *Heureux captifs, avec quelle pureté vous intruisez! Heureux affections, la subtilité des pensées, la sainteté des desirs, l'éclat des œuvres, la fécondité des vertus, le prix des mérites, l'excellence des récompenses.*

VERSÉT 10.

Je traduis selon l'hébreu, il affermera la terre; le P. Houbigant traduit, *ponderabitur liberabit*, et cela ne contredit point notre version, qui entend que Dieu mettra l'ordre sur la terre, pour répondre au verbe grec *καταστήσει*. Le préterit est ici, à la manière des prophètes, pour le futur. Je ne crois pas que cet affermissement, ou cette réformation de la terre regarde le physique de ce globe. Dieu y a mis, dès le commencement, toute la stabilité et tout l'ordre qu'il a jugés convenables pour ses desseins. Il s'agit ici d'un plan relatif à ceux qui l'habitent; il semble que c'est sous ce point de vue qu'on doit considérer tout ce psaume. Le jugement plein d'équité que Dieu doit exercer sur les peuples, rentre dans cette pensée, et l'appuie.

Ce verset est le même quant aux expressions, que le second du psaume 92; mais comme l'objet est différent, et qu'il s'agit dans le psaume 92 de la création, je suis persuadé qu'il faut aussi entendre différemment ce même verset dans notre psaume 95.

RÉFLEXIONS.

La terre où Dieu a rétabli l'ordre, et qu'il a rendue inébranlable, est l'Eglise de J.-C. Avant ce Sauveur du monde, il n'y avait parmi les hommes que de la confusion et de l'inconstance.

Les plus sages parvenaient, après bien des recherches et des réflexions, à douter de tout. Ils érigeaient le doute en système, et ils formaient des écoles où l'on n'apprenait qu'à marcher dans les ténèbres; car qu'est-ce que le doute, sinon le voile qui cache à l'esprit la connaissance du vrai? et sans cette connaissance, à quelles chutes ne se trouve-t-on pas exposé? J.-C., qui est la lumière éternelle, a éclairé le chaos des pensées humaines, et il a laissé dans la société de ses disciples le flambeau de la vérité, afin que jusqu'à la consommation des siècles, nous ne fussions plus

1. *Huic David, quando terra ejus restituta est ei.* XCVI.

Hebr. xcvi.

2. *Dominus regnavit, exultet terra, lætentur insule multe.*

3. *Nubes et caligo in circuitu ejus; justitia et judicium correctio sedis ejus.*

4. *Ignis autem ipsum præcedet; et inflammabit in circuitu inimicos ejus.*

5. *Alluxerunt fulgura ejus orbi terræ: vidit, et commota est terra.*

6. *Montes, sicut cera, fluxerunt à facie Domini, à facie Domini omnis terra.*

7. *Annuntiaverunt cœli justitiam ejus; et viderunt omnes populi gloriam ejus.*

agités des tempêtes de l'erreur, et aveuglés par la séduction du mensonge. Il s'élève encore dans l'Eglise des orages, mais elle demeure ferme comme un rocher qui rompt les flots de la mer. Quoique ne s'établisse pas sur ce rocher, fera naufrage. Quoique ne demeurera point dans le sein de cette mère si attentive à nourrir ses enfants, périra de faim. *Mais où est cette Eglise?* S. Ambroise nous l'apprend en très-peu de mots : *Où est Pierre, là est l'Eglise; et où est l'Eglise, là est la vie éternelle.*

Dieu jugera les peuples selon la justice. Cet oracle est général; ne nous étonnons point de l'état où s'est trouvé et où se trouve encore le genre humain, où tant de peuples ont ignoré et ignorent encore la voie qui mène à la vie, où tant d'hommes au milieu même de l'Eglise ferment les yeux à la lumière; Dieu jugera tout selon les règles de la plus exacte justice. Il ne décidera du sort des hommes que d'après le témoignage de leur propre conscience. Nous ne connaissons pas en détail les divers moyens qu'il a pris pour les conduire au bonheur; mais nous savons que nul n'y sera admis, ou n'en sera exclu que selon le mérite de ses œuvres.

VERSETS 11, 12, 13.

Il y a aussi trois versets dans l'hébreu et dans le grec, mais avec des divisions différentes. Le sens est cependant le même; et il n'y a même aucune disparité dans les expressions, si ce n'est peut-être que l'hébreu dit que *la mer tonne*, au lieu de, *que la mer soit agitée*. On voit que cette différence n'est rien. Il est plus difficile d'appliquer ces versets à l'objet du psaume. Comme je suis persuadé qu'il regarde la vocation de tous les peuples à l'Evangile, je crois que ces versets expriment en style figuré la joie de l'univers à l'avènement du Messie. Le jugement dont parle le Prophète, peut être entendu du discernement que devait faire le Messie entre les gentils fidèles et les Juifs indociles à la nouvelle alliance. On peut aussi regarder ce jugement comme l'annonce ou la figure du jugement universel; car alors les justes feront éclater autant de joie que les réprouvés témoignèrent de douleur et de dépit.

RÉFLEXIONS.

S. Augustin raisonnait ainsi sur ces versets : L'Apôtre avertit les fidèles que le temps est court, que la figure de ce monde passe, et il les exhorte en même temps à être sans inquiétude dans l'attente du Seigneur. Il est donc possible de concilier la foi du jugement avec la tranquillité. Quel reprofit le saint docteur, nous aimons J.-C., et nous craignons qu'il ne vienne! N'est-ce pas là aimer nos péchés plus que nous n'aimons J.-C.? Si nous l'aimons, serons tranquilles; le jugement viendra, quoique nous en ignorions le temps; et que nous importerie de le savoir, si nous sommes prêts à y paraître?

PSAUME XCV

1. Le Seigneur règne; que la terre tressaille de joie, que la multitude des îles soit dans l'allégresse.

2. Il est environné de nuages et de ténèbres; la justice et la puissance sont l'appui de son trône.

3. Le feu marchera devant lui, et enflammera de toutes parts ses ennemis.

4. Ses éclairs ont brillé dans tout le monde; la terre les a vus, et en a été ébranlée.

5. A la présence de Dieu, les montagnes se sont fondues; à la présence de Dieu, toute la terre s'est fondue comme la cire.

6. Les cieux ont annoncé sa justice, et tous les peuples ont vu sa gloire.